



Objet : Charte Adultes-Enfants pour le créneau du Samedi Matin à Bron

Les adhérent.e.s Bron Vertical adultes peuvent venir accompagné.e.s de leurs enfants au créneau du samedi matin à Bron en respectant les principes suivants :

- Le parent accompagnant doit être adhérent au club Bron Vertical
- Les enfants de moins de 7 ans sont les bienvenus sans être adhérents au club Bron Vertical
Ils ne peuvent grimper qu'en moulINETTE et doivent être assurés par le parent accompagnant
- Les enfants mineurs de 7 ans et plus doivent être adhérents au club Bron Vertical
Ils doivent être assurés par le parent accompagnant
- Les enfants sont sous la responsabilité du parent accompagnant
- Les enfants doivent toujours être sous la surveillance d'un adulte
- Le parent accompagnant doit veiller à ce que le comportement de l'enfant ne gêne pas et ne mette pas en danger les autres grimpeurs/grimpeuses

Merci de bien respecter ces principes afin que ce créneau reste un moment convivial et accueillant 😊 !

Fait à BRON, le 14 Novembre 2024,

Le bureau de Bron Vertical

